

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 1-2

Rubrik: Convocations ; Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocations

SECTION DU CHAMOSSAIRE

Le comité et le conseiller de la section présentent aux membres leurs meilleurs vœux de santé et leur souhaitent une belle année apicole pour 1987.

La prochaine réunion aura lieu **mardi 10 février à 20 h.**, à l'Hôtel de Ville de Bex.

Le conseiller

SOCIÉTÉ D'APICULTURE MARLY ET ENVIRONS

Nous informons nos membres que l'assemblée annuelle aura lieu le **22 février** prochain **au local habituel**.

Tractanda: lecture du procès-verbal et des comptes, rapport du président, rapports techniques, élections, admissions, programme d'activité et divers.

Nous vous rappelons nos séances d'hiver du **11 février** et du **11 mars** prochain.

Le comité

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle **lundi 9 février 1987, à 20 h. 30** au local, **Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias**. Conférencier: M. Marc Favre. Sujet: Physique de la ruche. Les connaissances professionnelles du conférencier (architecte) seront mises à profit. A ne pas manquer.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Réservez le **vendredi 13 février** pour l'assemblée générale à **Fontainemelon, au Cercle de l'Union à 20 h.**

Le comité

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués

Le **samedi 14 février 1987 à 13 h. 30**, à **Lausanne, Buffet de la Gare**, 1^{er} étage, salle des Vignerons.

Ordre du jour

1. Contrôle des délégués et ouverture de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 février 1986.
3. Rapports:
 - a) du président;
 - b) du caissier;
 - c) de la commission vérificatrice des comptes: Avenches et Payerne-Basse-Broye.
4. Approbation des comptes de l'exercice 1986 et décharge au comité.
5. Etude et approbation du budget de la FVA pour 1987 avec ou sans nouvelle participation au Comptoir suisse de 1987.
6. Décision quant à la cotisation pour

l'exercice 1987 (point fixé par les statuts).

7. Nominations au comité et à la présidence de notre fédération.
8. Désignation de la commission vérificatrice pour 1987: Payerne-Basse-Broye et Bière.
9. Rapport sur la vulgarisation et conseillers (J.-P. Cochard).
10. Rapport des moniteurs, élevage (F. Bovy).
11. Etat sanitaire du rucher vaudois (R. Steiger).
12. Propositions individuelles des sections et du comité.

Dès 16 heures, conférence de M. le Dr Robaux: «La varroatose, son développement et ses méthodes de traitement.»

Les propositions, notamment des sections pour les candidatures au comité FVA, seront adressées par écrit, jusqu'au 1^{er} février 1987, au président FVA, M. Fernand Bovy, 1261 Le Vaud. Il en est de même pour ce qui concerne les propositions et vœux des sections, à faire sur la formule SAR.

La présente circulaire tient lieu de convocation ou d'invitation.

Comité FVA

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES ALPES

Assemblée d'automne de la Société des Alpes, à Aigle, le 16 novembre 1986, au Café de la Croix-Blanche

Ouverture de l'assemblée

A 14 h., l'animation est grande dans la salle et les discussions vont bon train. Le quart d'heure vaudois écoulé, le président doit se résoudre à demander le silence pour ouvrir la partie officielle de notre assemblée. Les membres présents sont salués et remerciés d'avoir consacré leur après-midi à la société. Nous avons plaisir à relever la présence de MM. Paroz, président d'honneur, Ramel et Blaile, qui ont bravé le passage des Mosses pour nous rejoindre, et celle de M. Genolet, inspecteur des ruchers à Monthey. Sont excusés: MM. Adrien Cherix et G. Burdet. L'ordre du jour tel que publié dans le journal ne faisant l'objet d'aucune demande de modification, nous passons au point 2.

Lecture du procès-verbal de l'assemblée de printemps

Lu par le secrétaire, puis soumis à l'assemblée, ce procès-verbal est accepté tel que rédigé.

Admissions, démissions, mutations et décès

Nous enregistrons cinq admissions: ce sont MM. Louis Martin, David Gentizon, Rolf Spahn, René Brun et Yves Burdet. Ils sont acclamés par l'assemblée.

Démission: M. Henri Bonzon, qui a remis son rucher.

Décès: nous avons le triste devoir de rendre un dernier hommage à nos collègues disparus, MM. Henri Schneider à Aigle, Ernest Eggen, inspecteur des ruchers, Roche, Robert Perret à Noville, André Nufer à Roche, Marc Durnat, ancien inspecteur des ruchers au Sépey et Ami Doudin. Le président exprime la sympathie de tous aux familles éprouvées et une minute de silence est observée à la mémoire des disparus.

Rapport présidentiel

«J'espère vous dire beaucoup de choses en peu de mots», ainsi commence le rapport présidentiel. Et la gageure sera tenue. Nous faisons un vaste tour d'horizon de la vie de la société durant l'exercice écoulé, un rappel des activités déployées par le comité, représentation auprès de la FVA, de la SAR, le contrôle des miels, le concours des ruchers 1986, la course d'été, avec toute la préparation nécessaire pour qu'elle soit une réussite, un bref rappel de ce qu'a été cette course, un aperçu sur la saison apicole écoulée, pour terminer par quelques mots en faveur du centenaire des Alpes, le 13 septembre 1987. Ce rapport se termine sur les vœux du président à tous les sociétaires.

Les acclamations de l'assemblée à l'audition de ce rapport sont la meilleure des approbations.

Rapport du caissier

L'exercice comptable 1985-1986 est disséqué par M. Bergoz avec sa précision et sa clarté coutumières; il boucle avec un bénéfice appréciable. A ce sujet, il sied de rappeler certains termes du rapport 1985-1986: «Un tout grand merci aux généreux donateurs qui dotent cette tombola; notre membre d'honneur, M. Adrien Cherix, peut, à ce titre, être particulièrement remercié et félicité pour tout le matériel impeccable (ruches, caisses à essaim, caisses à cadres) dont il débite le bois et assemble les pièces en professionnel, inlassablement depuis de si nombreuses années, à l'intention de notre traditionnelle assemblée de printemps. Merci également aux membres dévoués qui se sont chargés de l'organisation de cette tombola, de même qu'aux membres présents qui ont acheté la totalité des billets.»

Le rapport du caissier terminé, la parole est aux contrôleurs des comptes; ceux-ci en attestent l'exactitude et relèvent la bien-facture et la qualité du travail du caissier. Décharge est donnée au caissier. Le rapport de notre grand argentier est complété par un bref exposé du budget prévu pour l'exercice 1986-1987. La parole est cédée au président Glappey qui tient à souligner,

en ce qui concerne le fonds du centenaire, la prévoyance de nos prédécesseurs — et le président d'honneur Paroz d'abord — prévoyance qui vaut à la société de disposer d'une somme appréciable qui permettra de fêter dignement cet anniversaire.

Rapport des inspecteurs et des conseillers

L'état sanitaire des ruchers de la région est considéré comme satisfaisant, excepté un cas d'acariose signalé à Puidoux. M. Jaquet nous rend attentifs au recensement des ruchers en vue de l'immatriculation, qui devrait entrer en vigueur le printemps prochain. En cas de recours aux assurances pour diverses raisons, seuls les ruchers recensés et immatriculés auront droit aux éventuelles indemnités. M. Walter nous met en garde contre les abus de traitements opérés sans raisons majeures sur les colonies, les produits de la ruche pouvant être contaminés. Mieux vaut prévenir en renouvelant les colonies par la création annuelle de nombreuses ruchettes. Vulgarisation: le groupe de Chardonne voit le niveau des connaissances progresser et tous ceux qui souhaitent participer aux rencontres seront les bienvenus. MM. Walter et Jaquet sont remerciés. Pour M. Glappey, rien à signaler dans son secteur, ni dans celui de notre regretté collègue E. Eggen.

Remplacement d'un inspecteur des ruchers

Notre collègue Ernest Eggen n'est plus et il laisse un grand vide, car sa compétence et sa gentillesse étaient unanimement reconnues et appréciées. Et il faut aussi songer à l'avenir, car indépendamment de leur savoir et de leur disponibilité, nos inspecteurs actuels seront un jour confrontés à ce problème qu'est la limite d'âge. L'administration qui nous régit ne juge pas sur la bonne mine de nos inspecteurs, mais sur l'anonymat d'une date inscrite sur un état civil. La société doit donc prévoir le renouvellement à terme de l'effectif actuel de nos inspecteurs.

Le centenaire de la Société des Alpes

Nous en rappelons la date: le dimanche

13 septembre 1987. Tout est prévu pour que la fête soit belle, avec une excursion et un apéritif au Sépey, où seront associées une ou deux sociétés locales; le repas de midi aura lieu au Château d'Aigle, ainsi que la partie récréative durant l'après-midi. Les membres du comité élargi œuvrant à la réalisation de cette manifestation sont présentés et les tâches et compétences de chacun expliquées. Ce comité est ouvert à toutes les idées et propositions des membres, car ce jubilé est aussi l'affaire des membres de la société. De la discussion qui suit, nous retenons une idée de M. Schmid, pour qui ce premier centenaire n'est pas un aboutissement ni une fin en soi, mais une étape sur le chemin de l'avenir de la section des Alpes.

Communications et propositions individuelles

Le concours des ruchers 1986 est terminé: les participants ont vu leurs efforts et leur travail récompensés et ils sont félicités pour les résultats obtenus. Les médailles ont été remises à Roche, où jury et concurrents se sont retrouvés autour d'une excellente fondue. A cette réunion manquait M. Ziegler, empêché. Sa médaille lui est remise ce jour.

Assurances vols et déprédations: nous entendons M. Ziegler nous faire part de ses démêlés d'abord avec un voisin irascible qui lui intoxique quatre colonies, et ensuite avec l'assurance «déprédations» qui, dès le non-lieu déclaré, n'aurait versé que la moitié de l'indemnité, le rucher Ziegler étant sous-assuré, la surprime n'ayant pas été acquittée en fonction du nombre de ruches trouvées lors de l'enquête relative à cette affaire. Plusieurs orateurs interviennent et tous sont unanimes à remarquer que le règlement du fonds de secours «vols et déprédations» est clair et précis, qu'il est intégralement publié dans l'agenda apicole. De plus, ce cas semblerait plutôt relever d'une juridiction pénale. Le président conclut en rendant chacun attentif à bien s'assurer et à acquitter la surprime si nécessaire. Nous avons ensuite plaisir à entendre M. Daniel Ramel, président de la section du Pays-

d'Enhaut, nous transmettre les salutations des collègues de la montagne et nous parler brièvement de l'association des éleveurs de reines. Merci, monsieur Ramel, pour votre fidélité à suivre nos assemblées et pour l'intérêt que vous avez pour les abeilles et que vous savez nous faire partager. La partie administrative terminée, nous laissons la parole à Camille Rithner, qui nous fait un exposé magistral sur les différents miels, nous emmenant de découvertes en découvertes sur un produit que nous croyions pourtant bien connaître et qui pourtant nous réserve encore bien des surprises. Au terme de la conférence, il est répondu aux questions et certaines expériences vécues sont relatées. Le président remercie l'orateur de ce jour et un terme est mis aux débats. Un bon retour est souhaité à tous et rendez-vous pour l'assemblée de printemps, le troisième dimanche de mars.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU GROS-DE-VAUD

Comme par hasard, jetons un coup d'œil en arrière pour mieux se situer, avant d'être emportés par l'envol de cette nouvelle année et son cortège d'espairs. Aussi, à toutes et à tous, chers membres et amis, votre comité vous souhaite une année 1987 pleine de réussites et une bonne santé.

La dernière saison apicole s'est terminée par une grande série de beau temps et nos chères petites abeilles en ont bien profité. Malheureusement au printemps, et surtout au mois d'avril, au lieu de soleil ce fut toujours la pluie et, à la fin du mois, nos colonies avaient très peu de couvain et n'étaient pas peuplées comme d'habitude. Passant par la suite directement à une chaleur estivale, la première récolte a duré moins longtemps qu'à l'ordinaire et, de ce fait, fut plus faible que les années précédentes.

L'activité de la section a été normale avec une visite de rucher, une course en car en Valais, le samedi 12 juillet, et le dernier rendez-vous de l'année en novembre au Motel de Villars pour couronner cette saison apicole 1986 par un bon dîner.

La sortie en Valais a été une belle réussite; pour les trente-cinq participants, ce fut une journée très appréciée. Le but de cette visite était la visite d'une des plus belles stations du Valais: Crans-Montana. Mais pour les apiculteurs du Gros-de-Vaud, la sortie de juillet ne se fait pas sans la visite d'un beau rucher. Au premier arrêt du car à Sion pour le traditionnel café, M. André Rapillard, restaurateur du Boccalino à Sierre, est venu nous rejoindre et ce fut le départ pour son rucher, situé sur les hauts de Sion, au hameau de Dailon sur Conthey. Pour nous apiculteurs, se trouver en face d'une magnifique résidence secondaire, avec à côté un rucher d'une quarantaine de colonies, dont beaucoup avec double hausse, une vue panoramique superbe, et voir sur la terrasse une table garnie de bouteilles et de victuailles, cela a été pour chacun le plus beau moment de la journée. Un grand bravo à M. Rapillard pour la belle présentation de son rucher, avec des reines fécondées à la station de Bonatchiesse; chacun a pu apprécier la douceur des abeilles et des beaux cadres remplis du bon miel de montagne. L'heure du dîner étant proche, notre car redescendit sur Sion, pour arriver un quart d'heure plus tard à Sierre où nous attendait M^{me} Rapillard et tout son personnel pour nous servir un délicieux repas. Chacun s'est trouvé bien à l'aise dans ce magnifique restaurant situé en face du jardin public de la ville. Nos plus vifs remerciements à M. et M^{me} Rapillard et à leur personnel pour le très agréable moment passé en leur compagnie, sans oublier la généreuse collation servie à Conthey.

L'arrivée à Montana vers 14 h. 30, en même temps qu'une grosse averse orageuse, a empêché bien sûr la visite de cette belle station valaisanne; mais le soleil revenu assez rapidement a permis quand même à toutes et à tous de se rendre compte de la beauté de la région. Puis ce

fut le retour par un beau soleil, donnant une belle teinte à toute la vallée du Rhône et du lac.

Le dernier arrêt de la journée était le Restaurant Le Lacustre à Ouchy, où M. et M^{me} Moser nous avaient préparé une belle assiette garnie de délicieux filets de soles, avec sauce morilles. Nos très vifs remerciements à notre membre M. Moser, à Madame et au personnel qui ont eu la gentillesse de nous offrir les cafés et un grand bravo pour ce chaleureux accueil.

Pour terminer cette rétrospective de l'année dernière, les nombreux participants à la dernière séance de l'année, le dimanche 16 novembre, eurent le grand plaisir d'entendre notre membre ami, M. Henri Méan, nous parler de la sortie de deux jours en France, l'été dernier, avec sa section, dont le but était la visite d'une très grande exploitation apicole près de Dijon. Mille fois merci à M. Méan, toujours dévoué pour faire passer d'agréables moments aux apiculteurs du Gros-de-Vaud. A la nuit tombante, ce fut la séparation pour quelques mois, dans l'attente du prochain printemps.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE D'AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

**Assemblée générale d'automne,
vendredi 12 décembre 1986,
Hôtel de la Locomotive à Boncourt**

Il est 20 h. 15 lorsque le président Jean-Pierre Freléchoux ouvre la séance. Les soixante-cinq membres présents sont salués et remerciés de leur présence, tout particulièrement notre président d'honneur, M. Paul Stoquet. Plusieurs membres absents se sont fait excuser. MM. Bernard Builliard et Bernard Courbat sont proposés et nommés par l'assemblée comme scrutateurs.

Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du 12 avril 1986. Celui-ci est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Rapport du président

«L'année qui se termine nous a une fois encore procuré un été court et un arrière-automne avec deux mois et demi d'ensoleillement, avec des températures très élevées. Ce qui manque à l'apiculteur pour favoriser la préparation des colonies, c'est un printemps moins pluvieux et plus chaud. Dans ce domaine-là, les années se suivent et se ressemblent. En ce qui concerne la récolte, elle a été extrêmement variable suivant les régions.

»Comme vous avez pu le lire dans le bulletin SAR de décembre, la varroase a franchi la frontière ouest. Aucune présence de varroase n'a été signalée dans notre canton jusqu'à présent. Or, il est certain que ce parasite se trouve déjà dans quelques ruchers. Je vous encourage donc à faire sans tarder des tests de dépistage afin de pouvoir, le cas échéant, opérer le traitement qui a pour but de réduire les populations de varroas, sans oublier, bien sûr, l'annonce immédiate à l'inspecteur régional.

»Il incombe à notre société d'organiser en juin-juillet 1987 le pique-nique qui réunit les apiculteurs du canton. Je souhaite vivement que l'organisation de cette journée ne soit pas réservée aux seuls membres du comité, mais que plusieurs apiculteurs de la section apporteront leurs idées et un coup de main pour recevoir en Ajoie d'une façon sympathique et originale leurs collègues des autres régions.

»J'ai eu l'occasion, en date du 8 novembre dernier, d'assister à l'assemblée générale du Syndicat apicole du Pays de Montbéliard à Vandoncourt. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de leurs problèmes. Comme le soulignait le président Megnin, l'année écoulée a été bien remplie. Le sujet varroase a fait l'objet de beaucoup d'attention. C'est avec satisfaction que j'ai appris la mise en place

d'un cours de cinq jours pour formation de trente «spécialistes» apicoles, ainsi qu'un bon découpage de toute la région permettant des mesures de lutte efficaces. La première à souligner est sans doute le contrôle à 100% des ruches transhumantes. Nos amis rencontrent bien sûr des difficultés analogues aux nôtres, par exemple celles des apiculteurs sauvages. Les apiculteurs non affiliés au syndicat ne sont pas contrôlés et pas traités. C'est dommage, car cela fait perdre une partie de l'efficacité à une entreprise bien organisée.

»Je souhaite personnellement, et c'est aussi le vœu du comité, que nous puissions intensifier nos rapports avec nos voisins d'outre-frontière. La participation, d'un côté comme de l'autre, à des réunions, des conférences ne peut être qu'enrichissante.

»Pour terminer, permettez-moi de remercier très sincèrement tous les apiculteurs qui nous ont épaulés durant cette année. Un merci tout particulier doit être adressé à notre caissière et à notre secrétaire, qui sont sans aucun doute les collaborateurs les plus chargés. Puis à tous les membres du comité.

»Une société ne vit pas uniquement par l'action de son président, mais surtout par un apport d'idées et un sérieux dévouement de tous les membres du comité et le soutien de tous ses sociétaires.

»Merci de m'avoir écouté.»

Notre ami vulgarisateur, M. J.-B. Comment, a donné cinquante-cinq heures d'instruction durant la saison apicole.

Le comité se chargera d'ici 1987 de trouver deux apiculteurs dévoués pour remplacer M. Comment, démissionnaire.

Plusieurs contrôles de miel ont été effectués pour la saison 1986 par M. Riat.

C'est à la satisfaction des membres organisateurs du comité que septante et une personnes, apiculteurs et leurs amis, ont participé à la soirée familiale à laquelle elles avaient été invitées le 18 octobre 1986 au Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Le comité prévoit l'organisation d'une sortie pour 1987.

M. F. Guenin nous donne son rapport pour la saison qui s'est écoulée. L'état

sanitaire pour l'Ajoie et le Clos-du-Doubs est satisfaisant; aucun cas de loque, aucun cas d'acariose.

Les cinq délégués actuels à la FC sont MM. Jean-Pierre Freléchoux, Boncourt; François Guenin, Porrentruy; Alfred Gerber, Porrentruy; Erwin Kummer, St-Ursanne; Roland Peter, Bure.

Le vérificateur des comptes nommé par la section est M. Edmond Paupe, Boncourt.

M. Freléchoux saisit l'occasion pour remercier ces six personnes qui œuvrent au niveau cantonal.

Le président donne lecture du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 novembre 1986, ainsi que de la formation du nouveau comité de la FC.

Divers et imprévus

M. Dumas s'informe auprès de notre inspecteur afin de savoir comment déceler le varroa. M. F. Guenin propose de découper 10 cm² dans un cadre et de les mettre au congélateur; le lendemain, couper comme si l'on désoperculait avec un couteau. Les faux bourdons tombent; les récupérer sur un linge blanc et les gicler avec de l'eau chaude. Le varroa est alors facilement détecté.

L'inspecteur informe l'assemblée que la région Boncourt-Beurnevésin servira de zone de dépistage pour l'année prochaine. Ce dépistage aura lieu avec du Folbex VA.

M. Zuber, vice-président, nous fait écouter une cassette que son épouse a enregistrée lors d'une émission à la SRR sur le thème du varroa, traité par M. Rosselet, président SAR. Cette audition a été très appréciée de nos membres.

M. Zuber informe l'assemblée des renseignements qu'il a récoltés au Salon de Genève où nos collègues français tenaient un stand. Des recherches sont effectuées actuellement afin de lutter contre les parasites avec des produits naturels ou à base d'huiles essentielles de plantes.

M. Megnin, président du Syndicat des apiculteurs du Pays de Montbéliard, nous informe qu'il a trouvé lors d'un contrôle de dépistage dans la région de Montbéliard-Le Lomont-Bellherbe des colonies atteintes dans des proportions de 1-2 éléments jusqu'à 1000 spécimens dans une colonie. Les apiculteurs du Midi vivent continuellement avec le varroa, du fait que la ponte ne s'arrête pas durant la saison d'hiver.

Le film sur le thème «La vie de l'abeille» est présenté. Que d'admirables vues et observations! Ce film nous a été prêté par M. Victor Guélat, de la Régie fédérale des alcools. Un grand merci!

M. Freléchoux souhaite à tous une belle fin de soirée et présente ses vœux de bonnes fêtes de fin d'année, de santé et de joie pour 1987.

La séance est levée à 22 heures.

Le secrétaire

À VENDRE

à des prix avantageux, tous vos cadres, non montés et montés nus.

Frédéric Adam, menuiserie
Maitière 7, 2900 Porrentruy
Tél. (066) 663571

À VENDRE

4 caisses vides,
système suisse,
bas prix.

Tél. (037) 33 1582